

TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

- En contrat de professionnalisation :
- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française – niveau 3e

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 3 ans (1890 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Technicien bois
- > Menuisier
- > Menuisier d'agencement
- > Menuisier poseur

OBJECTIFS

Analyse technique d'un ouvrage

- Décoder et analyser les données de définition
- Choisir et adapter des solutions techniques
- Établir les plans et les tracés d'exécution d'un ouvrage
- Établir les quantitatifs de matériaux et de composants

Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier

- Décoder et analyser les données opératoires
- Décoder et analyser les données de gestion
- Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose
- Établir les documents de suivi de réalisation

Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise

- Animer une équipe.
- Animer les actions qualité et sécurité
- Communiquer avec les différents partenaires
- Rendre compte d'une activité.

Fabrication d'un ouvrage

- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires
- Installer et régler les outillages
- Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, PN, CN
- Conduire les opérations de mise en forme et de placage
- Conduire les opérations de montage et de finition
- Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages

Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

- Relever et réceptionner une situation de chantier
- Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter, distribuer les ouvrages
- Préparer, adapter, ajuster les ouvrages
- Conduire les opérations de pose sur chantier
- Installer les équipements techniques, les accessoires
- Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage
- Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier
- Assurer la maintenance périodique des ouvrages

CONTENU

Domaine professionnel

- L'entreprise et son environnement
- La communication technique
- Le confort de l'habitat
- La mécanique et la résistance des matériaux
- Les ouvrages
- Les matériaux, les produits et les composants
- Les moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier
- La santé et la sécurité au travail
- L'organisation et la gestion de fabrication et de chantier

Domaine Général

- Économie gestion
- Prévention, santé, environnement
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante : Anglais
- Français
- Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Éducation physique et sportive

LIEU DE FORMATION

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
2de : 1 semaine en centre de formation / 2 semaines en entreprise
1e et Terminale : 2 semaines en centre de formation / 2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs :

année de 2de : 8820€ nets de taxe
année de 1e : 12600€ nets de taxe
année de Terminale : 12600€ nets de taxe

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation à l'habilitation électrique BS conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Application des principes de prévention des risques CMR

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- > Domaine professionnel :
 - U21 Analyse technique d'un ouvrage
 - U22 Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
 - U31 Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise
 - U32 Fabrication d'un ouvrage
 - U33 Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier
- > Domaine général :
 - U34 Économie et gestion
 - U35 Prévention - Santé – Environnement
 - U11 Mathématiques
 - U12 Sciences physiques et chimiques
 - U4 Langue vivante
 - U51 Français
 - U52 Histoire, géographie et enseignement moral et civique
 - U6 Arts appliqués et cultures artistiques
 - U7 Éducation physique et sportive
- > Epreuves facultatives :
 - UF1 LV Facultative
 - UF2 Mobilité (facultative)

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 37917). Retrouvez toutes les informations relatives à la certification (certificateur, date d'enregistrement de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

POURSUITE DE FORMATION

- > BTS Aménagement finition
- > BTS Développement et réalisation bois
- > BTS Étude et réalisation d'agencement
- > BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- > BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état